

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; -- L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. -- On traite à forfait --

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, sur bureau du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béguin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havard, Laflitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 19, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 2 02, 8 39, 5 18, 6 45, 7 23, 8 32, 9 33, 11 11 s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 28, 7 17, 8 18, 10 22, 11 25 Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 7 10, 8 08, 9 40, 11 31, 12 15, 2 55, 3 31, 5 08, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 01 soir

ROUBAIX, 12 JUILLET 1874

BULLETIN DU JOUR

Une grande émotion régnait dans les couloirs à l'occasion d'un article de M. Saint-Genest paru le matin dans le Figaro et qui menaçait au respect dû à l'Assemblée. Les ministres se sont réunis en conseil et ont décidé la suspension du journal pour 15 jours.

De leur côté, les bureaux de la gauche s'étaient réunis et avaient décidé que si le gouvernement n'agissait pas, ils demanderaient à l'Assemblée de faire citer à sa barre l'auteur de l'article.

M. René Brice a interpellé le ministre sur les attaques dirigées contre l'Assemblée par une certaine presse; sur l'avis de la suppression du Figaro il a retiré son interpellation, qui, reprise par M. Lepère, a été renvoyée à un mois sur la demande du garde des sceaux.

Des nouvelles de Vienne confirment le bruit d'une entrevue qui aurait lieu prochainement entre l'empereur d'Autriche et l'empereur d'Allemagne à Ischl. Cette entrevue ne semble, selon toute apparence, être motivée par aucune considération politique; ce serait plutôt, de la part de l'empereur François-Joseph, un simple acte de courtoisie provoqué par le passage de l'empereur Guillaume, de retour de Salzbourg, sur le sol autrichien. Une preuve à l'appui de cette opinion, c'est qu'aucun des deux souverains ne sera accompagné de son premier ministre, et que ni M. le prince de Bismarck ni M. le comte Andrássy n'assisteront à l'entrevue.

Le conflit qui paraissait sur le point de naître entre le Parlement bavarois, d'une part, et le ministère du roi Louis, d'autre part, peut-être même entre la nation bavaroise et la Prusse, au sujet des dépenses imposées à la première pour le renouvellement de son matériel de guerre, ce conflit vient subitement de s'apaiser.

Par 136 voix contre 13, les fonds réclamés (30 millions de florins) ont été accordés. A vrai dire, nous ne voyons pas comment le Parlement de Munich eût pu faire autrement. La loi fédérale n'était-elle pas là qui l'obligeait à voter les dépenses jugées nécessaires par le gouvernement fédéral? La Bavière a donc cédé, quoique à contre-cœur et sous l'impression d'une vive contrainte.

Le Daily News publie la dépêche suivante qu'il a reçue de Berlin, 10 juillet: «Plusieurs soulèvements ont eu lieu dans le Nord et l'Est de la Prusse à propos des modifications apportées dans le gouvernement des provinces. Les paysans soutiennent que la loi nouvelle augmente le pouvoir de l'aristocratie en les réduisant à l'état de vasselage. Un de ces soulèvements a été réprimé par trois compagnies de soldats. Trois hommes ont été tués.»

L'Allemagne n'est donc pas aussi paisible que le prétendent les amis de

M. de Bismarck, si prompts à s'applaudir de l'anarchie qui, d'après eux régnerait en France.

On écrit de Sommerfeld à la Volkszeitung de Berlin: «Le bourgmestre a dispersé dimanche dernier une réunion de socialistes. Un orateur et les deux présidents de la réunion ont été arrêtés pour avoir tenu des discours séditieux. L'orateur en question avait fait la déclaration suivante: «Les écoles actuelles ne valent rien: La tête des enfants pauvres y est remplie de cantiques et de versets de la bible. Il en faut chercher la cause dans les mauvaises lois de l'Etat.»

La Gazette des Faubourgs, de Vienne, annonce que le comte de Chambord serait tombé dangereusement malade à Frohsdorf. (Nous pouvons affirmer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.)

Un journal a annoncé que le Comte de Chambord avait écrit au Pape une lettre qui aurait été communiquée aux journaux catholiques et dont la publication aurait ensuite été contremandée. Dans cette lettre, le Comte de Chambord annonçait au Saint-Père la publication d'un manifeste et son intention de conserver le drapeau blanc. L'Osservatore Romano déclare que cette nouvelle est une pure fable.

L'Osservatore Romano déclare encore que la nouvelle annonçant que le cardinal Antonelli aurait envoyé aux puissances étrangères une note relativement à la manifestation de la place St-Pierre est dénuée de fondement.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 11 juillet 1874.

Quoique le message ait réclamé d'une manière pressante la prompte exécution des engagements pris, le 29 novembre par l'Assemblée, à l'égard du maréchal de Mac-Mahon, ce qui s'est passé hier dans le sein de la commission des lois constitutionnelles prouve que ni le gouvernement, ni la commission elle-même, ne sont encore prêts pour réaliser les désirs du Message.

Le gouvernement demande que l'Assemblée se prononce, dans un bref délai, en faveur du scrutin d'arrondissement, de la création d'une deuxième chambre et du droit de dissolution accordé au pouvoir; le gouvernement s'en remet à la commission pour les détails, mais les détails, dans une si grave matière, n'est-ce pas tout, et plusieurs membres de la commission ont été fondés à déclarer qu'il n'était pas possible de résoudre si rapidement des détails de cette importance. M. Laboulaye, qui est cependant très favorable aux lois constitutionnelles, a dit qu'il fallait à la commission encore au moins six semaines pour élaborer le projet relatif à la seconde chambre.

On voit donc qu'il sera bien difficile au rapporteur, M. Ventavon, de déposer, lundi ou mardi, son rapport; la discussion sur les lois constitutionnelles les plus urgentes réclamées par le maréchal ne pourra probablement pas commencer la semaine prochaine, comme on l'avait annoncé.

Quant au droit de dissolution le gouvernement n'est pas pressé d'user de ce droit, mais si elle venait à être adoptée, par suite des propositions qui se préparent, le gou-

vernement veut que sa position et ses pouvoirs soient fixés en vue de cette éventualité.

Vous remarquerez que M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia a protesté contre l'assertion du message au sujet de la souveraineté enchaînée par le vote du 20 novembre.

Les députés souffrent beaucoup de la chaleur dans la salle des délibérations à Versailles et seraient pressés de s'en aller, mais les lois urgentes et le budget les retiennent au moins jusqu'au milieu d'août.

La Turquie, à l'exemple de l'Italie, se montre bien ingrate envers la France catholique qui a sacrifié plus de 100 mille hommes et 2 milliards dans la guerre de Crimée pour protéger l'indépendance de la Porte. Excité sans doute par la Prusse, le gouvernement Turc multiplie les persécutions contre les Hassoulistes qui sont les catholiques Arméniens orthodoxes en Turquie.

Il faut donc que notre gouvernement ait perdu toute influence au Orient et n'ose plus même élever la voix en faveur de nos protégés catholiques!

Voici une autre grande douleur pour Pie IX. Il est menacé de perdre un de ses plus dignes et plus fidèles serviteurs, Mgr Xavier de Mérode. Ce vénérable prélat se soignait peu; comptant que ses forces ne devaient pas être moindres que son courage, il n'avait pas daigné suspendre ses travaux pour une légère bronchite.

Lundi une pneumonie aigüe s'est déclarée et laisse moins d'espoir à ses médecins qu'à ses amis. La journée du 3 surtout a été terrible, la riche constitution physique du prélat, son moral vigoureux luttait contre le mal.

Vers le soir, le souverain Pontife vint le voir, et l'archevêque, bien qu'en proie à l'angoisse, se souleva sur son lit: — Ah! merci Saint-Père, s'écriait-il, j'esuis heureux de contempler une fois encore vos traits augustes, de vous voir plein d'existence... Voilà encore un de vos serviteurs qui s'en va.

Le Pape s'assit près de Mgr de Mérode, lui parla avec une ineffable tendresse, le loua de sa courageuse résignation et l'engagea cependant à espérer dans la bonté de Dieu et dans une prompte guérison.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

Séance du 10 juillet

La séance est ouverte à 1 heure 1/2. La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux, qui se termine à 2 h. 1/4.

L'Assemblée continue la discussion du projet concernant l'établissement d'un demi-décime additionnel à diverses contributions indirectes et du projet de M. Wolowski relatif au budget de 1875.

M. Paul Cottin présente un projet de résolution portant que l'Assemblée, écartant toute proposition d'impôts nouveaux, invite le ministre des finances à préparer l'équilibre du budget de 1875 au moyen d'une réduction de 60 millions sur les dépenses autres que celles du chapitre 9, relatif à la Banque.

M. Germain invite M. Magne à répondre à M. Wolowski.

M. Magne, ministre des finances, combat d'abord l'opinion de M. Paul Cottin en disant qu'il s'agit de résister à toute dépense nouvelle non indispensable, plutôt que de réduire des dépenses reconnues nécessaires.

L'orateur, répondant ensuite à M. Magne, s'attache à démontrer que la banque a été dans un embarras sérieux et demandé que l'Etat tienne scrupuleusement ses engagements vis-à-vis de cet établissement, qui ont un caractère particulier, même envers l'Europe.

Le ministre termine en disant qu'il ne faut pas risquer de faire à la confiance publique un appel auquel elle ne répondrait pas. (Approbations nombreuses, surtout au centre droit.)

M. Bocher déclare que les contributions visées par le projet du ministre des finances ont déjà atteint leur maximum de charge et ne produiraient qu'une recette illusoire.

L'orateur termine en disant que si l'on votait le nouveau demi-décime additionnel, on voterait la cherté et le déficit. — Applaudissements sur divers bancs.

La discussion générale est close. M. Martel, président, annonce qu'il vient de recevoir de M. René Brice une demande d'interpellation immédiate concernant les attaques de certains journaux contre les droits et l'indépendance de l'Assemblée.

M. Tailhand, ministre de la justice, accepte l'interpellation immédiate. Le ministre ajoute que le gouvernement de Paris a suspendu le Figaro pour 15 jours.

M. René Brice retire son interpellation que M. Lepère déclare reprendre en l'adressant au ministre de l'intérieur.

Le président annonce que le gouvernement demande le renvoi de l'interpellation à un mois. (Protestations à gauche.)

L'Assemblée, consultée, décide que l'interpellation sera renvoyée à un mois. La discussion financière est reprise.

Une discussion s'engage sur la question de savoir laquelle des deux propositions en discussion aura la priorité.

Le président Martel fait remarquer que l'Assemblée a encore à discuter un autre contre-projet demandant une augmentation d'un décime sur l'impôt du sel.

M. Testelin objecte au nom du règlement que l'augmentation du sel a été rejetée il y a moins de six mois.

La discussion est renvoyée à demain. M. Brisson dépose une proposition sur laquelle il demande l'urgence.

Cette proposition, porte qu'il sera nommé une commission chargée de décider s'il n'y a pas lieu de citer à la barre de l'Assemblée M. de St-Genest, auteur de l'article publié ce matin dans le Figaro.

L'orateur dit qu'un impôt nouveau serait préférable à des surtaxes stériles. Il s'attache à démontrer que la proposition de M. Wolowski n'a rien de désavantageux pour le crédit de la Banque et que le résultat des derniers emprunts a prouvé la solidité de cet établissement.

L'orateur veut donner lecture de l'article.

M. le garde des sceaux objecte que l'article est saisi. M. Bisson donne lecture de l'article et cite, en outre, une correspondance reproduite par plusieurs journaux bonapartistes et engageant le maréchal à faire un coup d'Etat.

Répondant à M. Brisson, M. Charreyron réprime les attaques du Figaro, mais il s'étonne de la susceptibilité de ceux qui, autrefois, respectaient peu les droits de l'Assemblée.

Un député, naguère, a encore comparé l'Assemblée à un cadavre.

M. Gambetta réplique que le mot n'est pas de lui. Il insiste sur l'urgence de la propo-

sition. Si elle n'est pas votée, vous aurez, dit-il, avant peu, non-seulement le mot mais aussi la chose.

L'urgence est rejetée par 341 voix contre 257.

La proposition est donc renvoyée à la commission d'initiative. La séance est levée.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Chambre des communes. — M. Burke informe M. Whalley que la traite des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique avait presque disparu, mais qu'elle a reparu pour les esclaves venant du Nord de Zanzibar et de l'intérieur. M. Burke croit aussi que la traite des esclaves continue entre l'Abyssinie et l'Égypte. Des représentations ont été faites au Khédive, qui a pris des mesures, a destitué le pacha de ce district et ordonné de faire tout ce qui était possible pour supprimer la traite.

ESPAGNE. — Don Carlos a adressé le 15 à ses soldats une proclamation qui se termine par ces mots:

«Volontaires, je suis chaque fois plus fier de vous, je suis chaque fois plus satisfait de votre courage et de votre constance; et, bien que jamais je n'aie douté de votre triomphe, je suis chaque fois plus sûr d'y arriver, car avec la protection si évidente du ciel et avec des soldats comme vous, il est impossible qu'aucune entreprise échoue. Continuez comme jusqu'ici, et nous verrons bientôt l'heureux terme de notre dessein; qui n'est autre que faire le bonheur de l'Espagne. — Votre roi, CARLOS — «Estella, 5 juillet 1874.»

BELGIQUE. — L'Indépendance belge dit qu'une révolte a éclaté dans le corps de discipline et de correction de Vilvorde. Un bataillon a été envoyé pour mettre fin à ces troubles.

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE EN AMÉRIQUE. — On lit dans la Gazette de Francfort en date du 9 juillet:

«On a prétendu maintes fois, au cours de ces derniers mois, que l'émigration des Allemands en Amérique était au point de déclin. L'ensemble des chiffres paraissent confirmer cette assertion: Le fait s'explique d'ailleurs par les conditions actuelles de travail en Amérique. Aujourd'hui, nous apprenons que parallèlement à cette diminution de l'émigration générale, il se manifeste un accroissement de l'émigration spéciale des jeunes gens de 20 à 24 ans, qui partent sans autorisation, uniquement pour se soustraire à l'obligation du service militaire. Nous croyons savoir qu'on s'émient vivement en haut lieu de ce fait qui a atteint des proportions menaçantes. En effet, de tous les jeunes gens qui ont ainsi émigré, on pourrait former tout un corps d'armée.»

Les mœurs publiques en Allemagne

Peu de jours avant la grande Révolution française, un publiciste célèbre écrivait: «L'imoralité est un avant-coureur certain de catastrophes; elle engendre le relâchement dans le travail, l'oisiveté, la domination des sens, la pauvreté et la hardiesse du mal. On verra en Europe quelles seront les conséquences de la perte de la foi, et par suite la perte des mœurs. Là où manque la foi la liberté est impossible, et je ne prévois pour l'avenir que l'anarchie ou le despotisme.»

La France a fait la triste expérience de la vérité que contiennent ces paroles. Au-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 13 JUILLET 1874.

— 15 —

ZINGARA

XI. — LES DILÉRIES. — (SUITE)

Nonobstant, il était déjà près de trois heures, et notre Henriot ne se trouvait pas plus avancé que la veille au Luxembourg, au Palais, à la place Royale.

Fallait-il donc supposer que la sirène avait émigré vers d'autres parages, ou que du moins elle s'abstenait pour un temps de chercher victime?

Non!... Comme Henriot passait aux abords du cabaret de Renard, il entendit un crieur public annonçant dix mille livres de récompense à quiconque donnerait des nouvelles du chevalier de Trévelec, disparu depuis la veille au soir.

— Encore un! s'écria celui qui tenait le dé de la conversation. Savez-vous, Messieurs, que nous ne sommes pas en sûreté à Paris! Et toujours des gentilshommes! Et toujours des jeunes gens... les mieux tournés, par ma foi! Si cela continue, je retourne dans ma province!

— Pauvre Trévelec! dit un autre, il arrivait de la sienne. Il n'avait pas vingt ans... Un très joli garçon, peut-être un peu naïf...

— C'est le massacre des innocents, interrompit celui qui venait de parler le

premier, voilà ce qui me rassure pour nous. L'âge n'y est plus.

— Ni l'innocence, acheva quelque railleur. Messieurs, je propose une ligue, celle des frères aînés qui veilleront sur leurs cadets. Sauvons la jeunesse!

Henriot s'en alla plus loin, vers la terrasse du bord de l'eau, dans l'endroit le moins fréquenté du labyrinthe.

Tout à coup, au détour d'une charmille, le frôlement d'une robe de soie le fit tressaillir.

Une jeune femme parut, d'une taille élégante, mais le visage à demi voilé par une mantille espagnole.

Elle était escortée par une duègne, à l'air sournois et revêche.

Mais L'Eveillé ne fit d'abord attention qu'à la maîtresse.

Ils allaient se croiser tous les deux. Au passage, elle le regarda. Un étrange regard.

Des yeux splendides. — Sic'était elle! pensa-t-il en rebroutissant presque aussitôt chemin.

Cette fois, la mantille était aux trois quarts soulevée. Une œillade, un sourire

achevèrent de l'éclairer.

— Enfin! murmura-t-il, convaincu par le secret instinct sur lequel il avait compté.

L'inconnue s'engagea sous les ombrages les plus solitaires; elle parvint à l'endroit appelé la grotte de Calypso.

C'était un rocher qui flanquait de grands ifs taillés en boule. Une étroite pelouse, ornée d'un bassin central, s'étendait devant l'anfractuosité sous laquelle il y avait un banc de marbre.

La dame et sa suivante s'y assirent celle-ci remettant un livre à celle-là, qui parut en commencer la lecture.

Henriot passa devant elle, mais sans oser lui parler encore autrement que par le langage de la prunelle.

Quelques pas plus loin, contre l'épaisse charmille qui isolait complètement ce coin perdu par les bosquets, il avisa fort à propos un autre banc, sur lequel il s'empressa de prendre place à son tour.

Aux environs, personne. La liseuse, sans doute pour jouir de la fraîcheur, s'était complètement dévoilée. Henriot, bien qu'à certaine distance, pouvait l'examiner tout à l'aise. Elle était merveilleusement belle. Un profil de déesse, une carnation d'enfant. C'était bien le portrait décrit par Beppo, hormis cependant la chevelure. Blonde comme l'or des blés, avait-il dit. Elle était noire de jais, celle-là.

Une grave dissemblance, et qui ne laissait pas que de dérouter quelque peu notre jeune observateur.

Fallait-il parler? Fallait-il attendre? Ce dernier parti s'accordant davantage avec sa timidité naturelle, il attendit.

Quelques promeneurs passèrent ou se montrèrent dans les allées latérales, entre autres, au-delà de la grotte, un ouvrier, maçon ou sculpteur, qui, tout en achevant son repas frugal, semblait en quête d'un endroit propice au repos jusqu'à la reprise du travail.

Effectivement, il se coucha sous un buisson et, drapé dans sa longue blouse blanche, un mouchoir à carreaux sur son visage afin de l'abriter contre les insectes, il parut aussitôt s'endormir.

D'ailleurs, la position qu'il avait choisie se trouvait trop éloignée de nos autres personnages pour qu'il les gênât.

Il est des complications dangereuses, même avec connaissance du péril, pour des yeux de 18 ans. Henriot commença à en ressentir l'énerve et magnétique influence.

— Est-il croyable, se disait-il, qu'une aussi charmante personne soit aussi cruelle, aussi perfidement infâme?

Celle-ci, de temps en temps, le regardait en dessous et souriait, faisant briller ses dents blanches.

Elle se pencha tout à coup vers sa suivante qui tricotait, assise à l'autre bout du banc de marbre, et sembla lui dire quelques mots à voix basse.

La duègne, aussitôt se redressant, commença, sans renoncer à son tricot, une promenade qui la conduisit vers le jeune inconnu.

Au passage, elle cligna de l'œil; au

retour elle eut une grimace qui signifiait clairement:

Du courage! je ne demande qu'à vous secourir, moi!... Osez donc!

L'Eveillé n'osait pas. Mais son regard, obstinément dirigé vers l'inconnue, devenait de plus en plus significatif.

Elle rappela au geste la duègne et lui donna probablement un ordre, car celle-ci vint tout au banc occupé par Henriot, et prenant place à son côté:

— Vous ne m'avez pas mon jeune seigneur lui dit-elle. C'est d'ailleurs un message de ma jeune maîtresse dont je dois m'acquitter en ce moment.

— Oh! Madame, dit-il en s'écartant par courtoisie, quel honneur!

— Vous vous méprenez, reprit sévèrement la vieille; on vous rappelle tout bonnement au sentiment des convenances. Il est malséant de traquer ainsi les bonnes femmes.

Ce début, auquel il était loin de s'attendre, surprit fort notre héros.

— Quoi! balbutia-t-il, c'est pour ce motif?

— Certes, lui fut-il répliqué; votre poursuite en regards obstinés offense notre pudeur. Passez votre chemin, beau sire!

Cette péroraison, quelque peu railleuse, venait d'ébranler le doute qui déjà faisait hésiter le fils de Mathias.

— Tentons une épreuve! pensa l'Eveillé; si l'on ne me retient pas, c'est que je me suis trompé.

Sur quoi, se levant:

— Excusez-moi, dit-il. Je ne savais